

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

**MINISTERE DE LA SANTE
PUBLIQUE**

GROUPE TECHNIQUE NATIONAL CSU

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

**MINISTRY OF PUBLIC
HEALTH**

**NATIONAL WORKING GROUP
UHC**

**Deuxième Session 2019 du Groupe Technique National pour la mise
en place de Couverture Santé au Cameroun**

Yaoundé, le 03 mai 2019, Salle de conférences du Ministère de la Santé Publique

COMPTE RENDU

Sommaire

INTRODUCTION.....	3
I. DÉROULEMENT DE LA SESSION	3
RESTITUTION DES TRAVAUX DES SOUS-GROUPES	3
II. RECOMMANDATIONS	7
CONCLUSION	7

INTRODUCTION

La deuxième session 2019 du Groupe Technique National chargé de la mise en place de la Couverture Santé s'est tenue le vendredi 03 mai 2019 dans la salle de conférences du Ministère de la Santé Publique.

Ont pris part aux travaux les Membres du Groupe Technique National-CSU (MINSANTE, MINTSS, MINAS), les Services Centraux du MINSANTE, les Représentants des Administrations (MINJUSTICE, BUNEC), les Prestataires de soins (Ad LUCEM), dont les noms figurent sur la liste de présence jointe en annexe.

L'ordre du jour portait sur :

- La restitution des travaux des sous-groupes institués à la précédente session ;
- Les échanges et contributions ;
- Les recommandations.

I. DÉROULEMENT DE LA SESSION

La session de travail a débuté à 14 h par le mot de bienvenue de Monsieur l'Inspecteur Général des Services Administratifs, en lieu et place de Monsieur le Ministre de la Santé Publique empêché. Ce dernier a remercié les Participants pour avoir répondu présent à cette session. L'agenda des travaux ayant été approuvé, le compte rendu de la dernière session a été amendé et validé.

RESTITUTION DES TRAVAUX DES SOUS-GROUPES

La plupart des sous-groupes ont avancé dans leurs cahiers de charges et ont restitué leurs travaux, ainsi qu'il suit :

➤ **Comité MINFI de réflexion sur la soutenabilité du financement de la CSU**

Les travaux du comité sont en cours.

➤ **Sous-groupe DAJC chargé de la relecture des textes relatifs à la CSU et l'élaboration des textes régissant le fonctionnement de l'organe de gestion**

L'économie des travaux antérieurs sur l'avant-projet de loi portant sur la CSU, le projet de décret portant création de la Caisse Nationale de Couverture Santé et le projet de

décret portant réactivation du Conseil National de la Santé et de l'Hygiène Publique a été présentée.

Il a été relevé que l'élaboration de l'avant-projet de loi portant sur la CSU a connu un processus participatif avec la contribution des Administrations (MINSANTE, MINJUSTICE, MINTSS, MINAS, MINFI), la Société Civile et les Partenaires Techniques (BIT, OMS, CHAI) ; et transmis aux Services du Premier Ministre. Cependant les propositions d'enrichissement du texte sont attendues.

Par ailleurs, le sous-groupe estime qu'il serait prématuré, à l'heure actuelle, de rédiger les textes de fonctionnement de l'organe de gestion de la CSU, tels que les conventions.

➤ **Sous-groupe DPS chargé d'affiner le panier de soins et services de santé de base pour la Phase Une de la CSU en tenant compte des ressources mobilisables**

En exécution de l'instruction du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, relative au Panier de soins de la Phase Une de la CSU a été présenté avec les cibles, les pathologies, et les couts des interventions sur 05 ans ; le coût à la première année s'élève à environ 350 milliards de FCFA.

Il a été demandé de prendre en compte le coût de gestion du système (estimé à 15% du coût des interventions) dans la présentation du coût global et de rappeler les éléments méthodologiques du costing, qui s'est fait sur la base des protocoles de soins intégrant les différents actes et intrants pour la prise en charge de chaque affection.

➤ **Sous-groupe CELCOM chargé de la mise en œuvre du Plan de communication pour la CSU**

N'ayant pas reçu de restitution, il a été demandé de notifier à nouveau le responsable de son cahier de charges.

➤ **Sous-groupe DRFP chargé de finaliser le Plan d'investissement pour le relèvement du plateau technique**

Le Rapport d'analyse des données pour le dossier d'investissement a été présenté et les gaps en infrastructures, équipements et ressources humaines ont été relevé.

Les conditions de succès de la CSU ont été présentées, à savoir :

- Définir les critères minimum d'accréditation des FOSA du niveau opérationnel pour pouvoir contractualiser en cas d'assurance maladie ;

- Définir le plan d'urgence de construction et de réhabilitation des infrastructures et de consolidation de leur plateau technique;
- Orienter les investissements attendus des CTD dans le secteur de la santé publique dans le cadre du processus de décentralisation et même évaluer leur apport depuis l'exercice 2011;
- Encourager et suivre le niveau d'auto-investissement des FOSA dans le cadre des multiples recettes qu'elles engrangent aujourd'hui en numéraire du PBF et du Chèque santé;
- Mettre en place un réel plan de gestion des FOSA afin de préserver les acquis;
- Assurer le réinvestissement intelligent des financements innovants en cours de validation dans le secteur de la santé publique;
- Réviser certaines normes en vigueur au MINSANTE en matière d'infrastructures, d'équipements, de services et de ressources humaines.

Sur la question des ressources humaines, le problème de redéploiement du personnel est traité par le Comité en charge des affectations au MINSANTE.

Le représentant des formations sanitaires privées à but non lucratif a sollicité leur intégration dans le Plan d'investissement pour la CSU.

Au sujet de la prise en compte de la santé pénitentiaire dans la CSU, les détenus sont inclus dans le cadre juridique et dans le ciblage des personnes vulnérables.

Il a été demandé au sous-groupe d'estimer les coûts et élaborer un plan d'investissement en capitalisant tous les projets qui adressent l'investissement ; ceci permettra de réduire les gaps.

➤ **Sous-groupe CT3 chargé d'élaborer les critères d'accréditation des formations sanitaires**

Le processus d'accréditation des formations sanitaires a été présenté avec les principes de mise en place et l'approche normative.

Les domaines ciblés pour l'accréditation sont la prise en charge des malades et les composantes critiques de gestion/ management. Celle-ci pourra se faire par palier, pour les services remplissant les critères requis.

Aussi, il a été proposé la mise en place d'un organe d'accréditation qui pourrait être un comité constitué des responsables du MINSANTE, des représentants des professionnels

de santé, la Société Civile et les autres parties prenantes (Agences de financement, ONG, Institutions académiques, Employeurs).

Une feuille de route détaillée du processus d'accréditation a été soumise et devra être finalisée avec les échéances et les coûts.

➤ **Sous-groupe CENAME, chargé de faire des propositions concrètes pour le renforcement de la chaîne d'approvisionnement en médicaments essentiels**

Les propositions suivantes ont été faites :

- Respecter la réglementation en vigueur (mettre en œuvre les résolutions de 2013) ;
- Redéfinir les missions des Fonds Régionaux de Promotion de la Santé et trouver un ancrage avec la Direction de la Promotion de la Santé;
- Revoir les procédures d'acquisition des médicaments par la pré-qualification des Fournisseurs ;
- Améliorer les capacités de stockage de la CENAME et la livraison sur site ;
- Renforcer le système de contrôle qualité des médicaments.

Il a été demandé à la CENAME de prendre en compte les besoins des Fonds Régionaux de Promotion de la Santé, de finaliser et transmettre ces propositions.

➤ **Sous-groupe MINAS, chargé d'accélérer le processus de ciblage des personnes pauvres et indigentes**

La méthodologie de ciblage des personnes vulnérables a été adoptée selon une approche communautaire suivie d'un test économique simplifié (Proxy-Means-Test) conduit par l'Institut National de la Statistique.

L'expérience pilote a été conduite dans 04 communes de la Mefou et Akono et la base de données est disponible. Il faut un délai de 01 mois et demi à 04 mois pour effectuer le ciblage dans une commune. Il se pose le problème de financement, car le coût minimum est de 12 millions par commune. La planification pour les 360 communes sera disponible en fin mai 2019.

Il a été demandé au sous-groupe de travailler en collaboration avec l'équipe en charge des réflexions sur l'immatriculation et qu'une séance de travail soit tenue avant la prochaine session.

- **Secrétariat Technique chargé d'élaborer une feuille de route pour le démarrage de la CSU, en tenant compte des délais du 30 juin 2019 pour la soumission du Plan de mise en œuvre de la Phase Une au Premier Ministre, Chef du Gouvernement et du 31 décembre 2019 pour la première évaluation de la mise en œuvre de la CSU**

La feuille de route a été soumise et appréciée ; aussi, il a été demandé d'intégrer les propositions des différents sous-groupes.

II. RECOMMANDATIONS

Au terme des échanges, il a été recommandé :

- Aux sous-groupes, de finaliser leurs travaux en précisant les délais et les coûts ;
- Envisager un appui à la réalisation des travaux des sous-groupes ;
- Envisager un voyage d'étude dans un ou deux pays avancés dans la mise en œuvre à l'effet d'ajuster les propositions notamment celles concernant le système de gestion informatisé.

CONCLUSION

La session de travail s'est achevée à 17 heures 20 minutes par le mot de fin du Président de séance qui a relevé que les sous-groupes se sont mobilisés et les échanges ont été fructueux. Rendez-vous a été pris pour la **fin du mois de mai 2019**.

Rapporteur

Président de Séance

Dr OWONO LONGANG Virginie

M. MAÏNA DJOULDE Emmanuel